

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Avis de concours interne pour le recrutement
d'un adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe**

NOR : SASH1040258V

Un concours interne sur épreuves aura lieu à l'hôpital local de La Tour-du-Pin (Isère) en vue de pourvoir 1 poste d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe, dans les conditions fixées aux chapitres III et IV de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, vacant dans l'établissement.

Le concours interne d'adjoint administratif de 1^{re} classe est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques et des établissements qui en dépendent, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins une année de services publics effectifs.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), à l'hôpital local, service des ressources humaines, 12, boulevard Victor-Hugo, BP 207, 38354 La Tour-du-Pin Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les dates et lieu du concours.